

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 21 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-I-13

**PERSONNEL DEPARTEMENTAL
LABORATOIRE VETERINAIRE**

—
Un adjoint technique travaillant au Laboratoire Vétérinaire vient d'être déclaré lauréat du concours de technicien territorial, spécialité prévention et gestion des risques, hygiène.

Compte tenu des missions exercées par cet agent au sein du Laboratoire Vétérinaire et afin de mettre en adéquation le grade et l'emploi, je vous propose de décider la transformation d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe en un emploi de technicien principal territorial de 2^{ème} classe, tel que régi par le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010.

Je vous précise que le Comité de Gestion du Laboratoire Vétérinaire, réuni le 18 février 2011, a émis un avis favorable à cette proposition.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du Comité de gestion du Laboratoire Vétérinaire réuni le 18 février 2011

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide la transformation d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe en un emploi de technicien principal territorial de 2ème classe, tel que régi par le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,